

# Agreste Basse- Données Normandie

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

La statistique agricole annuelle 2009

## *Belle année pour les cultures, mais le lait et la viande à la peine*

**En 2009, les principales productions bas-normandes, cultures de vente, viande bovine et lait, évoluant dans un environnement économique peu favorable, connaissent des variations annuelles assez marquées. Côté végétaux, les semis en colza, betteraves et féveroles gagnent plusieurs milliers d'hectares. En revanche, la sole totale dédiée aux céréales à paille reste stable, mais avec beaucoup plus d'orge et moins de blé. Côté animaux, la persistante période de tension sur le prix du lait provoque un net repli du troupeau de vaches laitières. Ainsi, la capacité de 'naissage' de la région décroît et la production laitière s'en ressent. En viande rouge, la progression des abattages de femelles et de bœufs arrive à compenser la baisse inédite de la production de taurillons, après plusieurs années de hausse exceptionnelle.**

La surface agricole utilisée (SAU) par les agriculteurs bas-normands s'étend aujourd'hui sur 1,23 million d'hectares que mettent en valeur près de 22 000 exploitations. Depuis le début du siècle, cette superficie diminue régulièrement au rythme de quelques 3 600 ha chaque année, au bénéfice des espaces boisés mais surtout du territoire non agricole, traduction d'un fort mouvement d'urbanisation.

Autrefois majoritaire au sein des exploitations, la surface toujours en herbe s'érode régulièrement. Elle est devenue minoritaire depuis 1997 (46 % actuellement). Seule la Manche conserve encore plus de la moitié des surfaces exploitées en prairies naturelles.

Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves et autres cultures industrielles) établissent un record à près de 347 000 ha. Avec 66 000 ha supplémentaires en vingt ans, ces cultures couvrent actuellement 28 % de la SAU des exploitations. Les cultures fourragères (non compris les prairies naturelles), occupent une superficie inédite depuis 1997 à 297 000 ha pour

24 % de la SAU. Les autres catégories, légumes, fleurs, fruits et plantations pérennes, n'en représentent qu'une infime partie (14 000 ha).

### **Le maïs reprend le dessus du blé**

La suppression de la jachère obligatoire en 2008 a rendu disponibles plusieurs milliers d'hectares. Ne subsistent plus que 8 000 ha de jachères, soit six fois moins qu'en 1993, première année de mise en œuvre de la réforme de la politique agricole commune (Pac).

Après un bond spectaculaire en 2008, la sole régionale de blé perd 10 000 ha mais reste cependant très élevée à plus de 200 000 ha.

Ce recul constaté dans les trois départements est lié à des causes économiques : chute des cours et niveau encore élevé du coût des intrants (engrais, phytos, énergie). Enfin, les surfaces de lin se réduisent également car l'interprofession a incité les producteurs à réduire les semis de près de 30 % afin d'assainir un marché en surproduction.

Toutes ces terres ainsi libérées profitent largement aux autres cultures. En premier lieu les surfaces en orge bondissent de 6 000 ha pour une sole record à plus de 45 000 ha. Le colza suit avec une hausse de 3 500 ha grâce à l'extension des surfaces à destination alimentaire ou énergétique.

La féverole redémarre fortement dans le Calvados, encouragée par une bonne activité à l'export. La sole régionale est ainsi inégalée à plus de 5 000 ha. C'est également le cas de la betterave et de ses 9 000 ha, dopée par le développement de nouveaux marchés dans le non-alimentaire (alcool, éthanol). Le pois s'oriente également à la hausse, pour le moment modérée, après plusieurs années de déclin.

La sole totale de maïs (récolté en grain ou en ensilage), en légère croissance, s'envole à 208 000 ha, et retrouve la première place des cultures après avoir laissé le blé régner durant les quatre années précédentes. Au total, ces deux cultures, hégémoniques, recouvrent un peu plus de six hectares de labours sur dix.

**Données - N°41 - juillet 2010**

## Année faste pour de nombreuses productions

Les rendements de 2009 sont dans l'ensemble corrects, proches de 2008 pour la plupart des cultures, et nettement au-dessus de la très mauvaise récolte 2007.

La moisson des blés est certes, par endroits, perturbée par les pluies estivales mais au final la période de récolte se déroule à des dates plus habituelles qu'en 2008. Au 10 août, les moissonneuses-batteuses ont pratiquement quitté les parcelles du sud du Calvados et de la partie est de l'Orne. En revanche, dans les zones plus humides du Bocage et du Bessin, la récolte démarre un peu plus tard. Le rendement régional du blé, d'excellente qualité, s'établit à 77 q/ha. S'il ne perd qu'un quintal sur la moisson 2008, le repli est de quatre sur les très bons crus 1998 et 2004.

L'excès d'humidité cause quelques déceptions dans les régions de Bocage ainsi que dans quelques parcelles où les agriculteurs ont semé du blé deux années de suite. Les rendements en pois sont stables, ceux d'orge et de triticale perdent quelques quintaux. En revanche, l'avoine, le maïs grain et le colza établissent des nouveaux records de rendement.

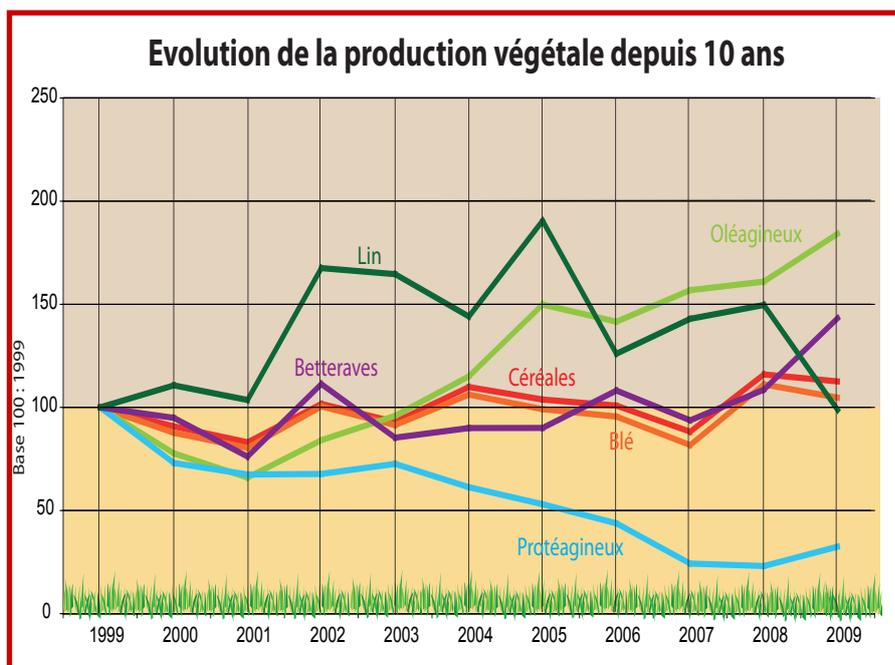
Compte tenu du fort repli des surfaces, la production de blé se rétracte de 6 % mais se place néanmoins en troisième position derrière l'année record 2008 et 2004. En revanche, l'année est pléthorique pour les céréales secondaires, colza et féverole.

En betteraves sucrières, la récolte est également exceptionnelle, avec un record de près de 800 000 tonnes, sous l'effet conjugué d'une hausse des surfaces et de bons rendements à la richesse en sucre très élevée (19,5 %, un point de plus que la moyenne quinquennale).

Côté fourrages, grâce à une pousse soutenue en avril, la production d'herbe printanière est excédentaire mais les conditions sèches de l'automne ont pénalisé la croissance d'arrière saison. Au total, la production d'herbe disponible s'avère normale dans la Manche mais déficitaire dans le Calvados et dans l'Orne, département le plus affecté. Pour le maïs fourrage, la productivité est souvent optimum dans les bocages, tirant les moyennes vers le haut, mais ailleurs, les parcelles souffrent de la sécheresse avec à la clé des silos moins remplis.

## Bon cru pour le poiré, moyen pour le cidre

Après une année 2008 catastrophique pour la poire à poiré, le cru 2009



source : la statistique agricole annuelle 2009

retrouve des couleurs avec le retour à des quantités habituelles.

Pour la pomme à cidre, la production en provenance du verger basse-tige (73 000 tonnes) décroche de 10 000 tonnes. Si l'alternance est favorable à la zone de production du sud-est de la région, les régions du Bocage accusent un repli assez marqué. Dans ces secteurs, le manque de maturité a été pénalisé par un déficit de maturité à la fin de l'été, bloquant la croissance des fruits pourtant propice en sortie de printemps. Néanmoins, le tonnage 2009 ne se situe qu'en léger retrait de la récolte moyenne entre 2004 et 2008. En revanche, la production du verger traditionnel haute-tige, à l'alternance plus forte, recule davantage : -37 % contre -13 % en basse-tige.

## Légumes : une campagne en demi-teinte

Depuis 2000, les surfaces dédiées aux légumes frais sont réduites. Elles se maintiennent depuis deux ans à 7 200 ha dont 6 500 issus des bassins de productions spécialisées de la Manche. Les carottes (légume leader) couvrent 25 % des surfaces légumières. Elles sont suivies des poireaux, navets, et choux autres que choux-fleurs et salades.

Ces surfaces n'ont pratiquement pas bougé entre 2008 et 2009 au contraire du chou-fleur qui continue de perdre du terrain, avec des surfaces pratiquement divisées par deux au cours de la décennie.

Au cours de la campagne de mai 2009 à avril 2010, les producteurs

manchois ont livré 59 800 tonnes de carottes. L'offensive hivernale sévère du début janvier a pénalisé fortement la production de la côte Ouest. Les apports, plus importants de la fin de campagne, permettent de combler aisément ce retard.

Au final, la production est supérieure de 2 900 tonnes à la campagne précédente, mais inférieure de 2 700 à la moyenne des cinq dernières, baisse de surface oblige.

La production de poireaux gagne également 3 000 tonnes et passe à 28 100 tonnes, légèrement au-dessus de la moyenne quinquennale. Toutefois, les effets de la neige et du gel ont affecté quelque peu la végétation, impliquant un travail de conditionnement plus important. La production de navet (11 300 tonnes) est comparable à celle de l'an dernier, malgré un début de campagne difficile lié aux effets de la sécheresse estivale.

La production de chou-fleur d'automne, fortement pénalisée par la rudesse hivernale, ne totalise que 2,9 millions de têtes, la plus faible de la décennie. Cumulée à celle d'hiver-printemps, beaucoup plus favorable à 4,1 millions, la production s'élève à 7 millions de têtes, moins grosses qu'à l'habitude, pour un volume de 13 800 tonnes. Il manque 700 000 têtes pour retrouver la moyenne quinquennale.

L'offre manchoise, ce sont aussi 13 700 tonnes de salades, en baisse modérée pour la laitue, plus forte pour les chicorées et un volume quasi-stable de 12 500 tonnes de chou autre que le chou-fleur.

## 100 000 vaches laitières en moins en dix ans

À la fin de l'année 2009, le cheptel régional de bovins recule de 15 500 têtes alors qu'il s'était recapitalisé de 20 000 têtes entre 2005 et 2007 et stabilisé en 2008. Estimé à 1 657 000 animaux, l'effectif actuel (toutes générations confondues) retrouve pratiquement celui du début des années 60.

Le troupeau de vaches laitières est particulièrement affecté, pénalisé par une volatilité spectaculaire et persistante du prix du lait. Ainsi le nombre de vaches laitières, à 53 % dans la Manche, recule de 11 000 têtes, passant pour la première fois depuis plusieurs décennies, sous la barre des 450 000 têtes.

Les conséquences de la crise de la fièvre catarrhale ovine (FCO) lors des deux années précédentes touchent également le cheptel de vaches allaitantes, mais de manière atténuée. Alors qu'il progressait régulièrement depuis sept ans, le troupeau perd un peu plus de 3 000 têtes, mais reste tout de même au plus haut, au-dessus des 160 000 têtes. La baisse s'avère cependant plus forte dans le Calvados. Ainsi, le nombre de naissances issues des reproductrices de race laitière et à viande est très bas. Avec 532 000 naissances en 2009, il affiche un déficit de 91 000 veaux par rapport à l'an 2000.

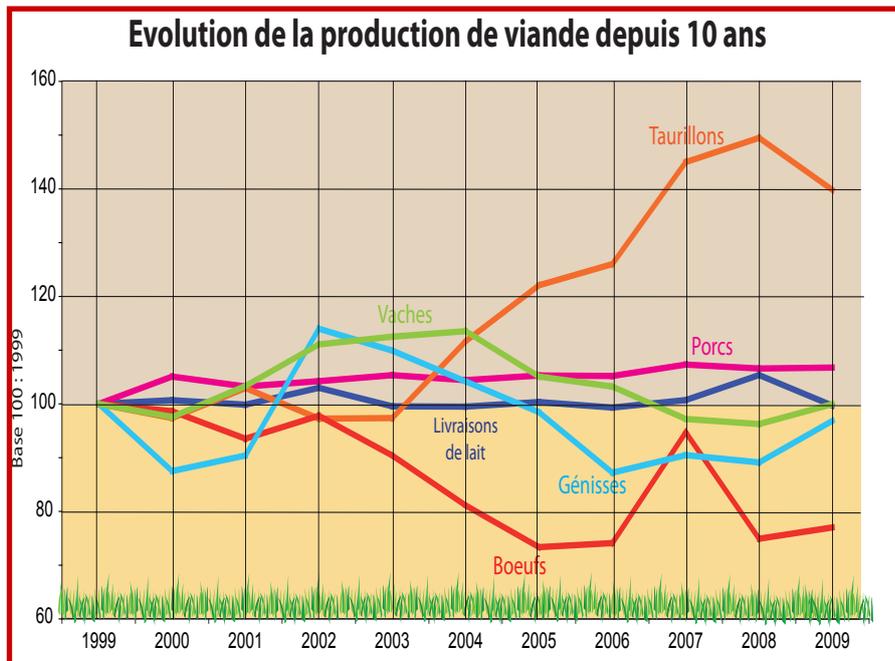
Au contraire de la baisse du cheptel naisseur, les autres animaux présents sont plutôt en surnombre. Celui-ci s'avère assez prononcé pour les génisses de souche laitière d'au moins un an et les mâles de deux ans et plus, mais modéré pour les génisses allaitantes d'un an et plus et les mâles d'un à deux ans.

### Le taurillon marque le pas, le bœuf rebondit

Le recul du cheptel bovin se vérifie également dans les mouvements d'animaux entre les élevages, quel que soit l'âge de l'animal.

Les éleveurs ont introduit dans leur cheptel 248 000 têtes principalement sous forme d'achat en maigres, voire de prise en pension. De l'autre côté, les élevages ont sorti 221 000 têtes (ventes maigres ou mises en pension). Ces mouvements, constitués essentiellement d'animaux de moins d'un an (près de 70 %), baissent d'environ 19 000 têtes sur les flux 2008, aussi bien en entrées qu'en sorties.

Les élevages ont acheminé vers les abattoirs 463 000 têtes de bétail, soit



source : la statistique agricole annuelle 2009

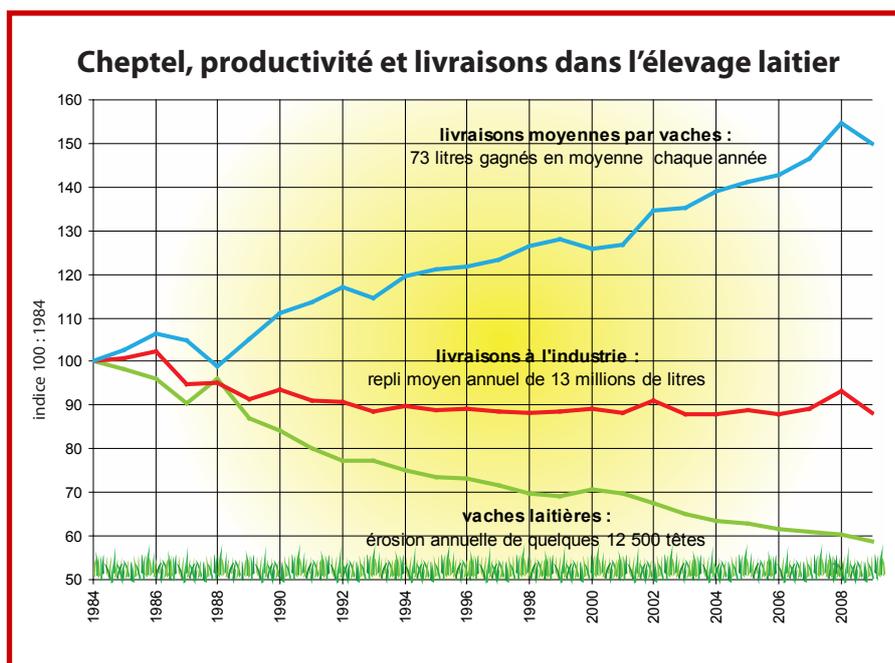
1 200 de moins qu'en 2008. Si la production de veau de boucherie recule, les gros bovins de plus d'un an abattus sont plus nombreux d'un millier de têtes malgré d'assez fortes divergences selon les catégories. La production issue des vaches allaitantes et des génisses de viande progresse de façon importante, de l'ordre de 8 % sur l'année, alors que les gains sont moins forts pour les vaches laitières de réforme et les bœufs (2 à 3 %).

A l'inverse, après un intérêt croissant jusqu'à 2008, la production de taurillons perd près de 9 000 unités, soit 6 %, mais reste néanmoins à un niveau encore élevé, proche de 130 000 animaux.

Les pertes annuelles de bovins sont évaluées à 108 500 têtes dont 60 % pour la jeune génération de moins de six mois et 21 % chez les vaches. La mortalité des petits veaux s'avère beaucoup plus forte dans les élevages de la Manche, plus laitiers que chez ses voisins (17 % des naissances contre 8 %).

### La crise laitière perturbe l'approvisionnement des laiteries

Les 8 200 producteurs de lait bas-normands livrent à l'industrie près de 2 460 millions de litres, soit 140 millions de moins que le cru exceptionnel 2008, année au cours de laquelle la production a explosé au premier trimestre. Les livraisons n'ont cessé de se réduire au



source : la statistique agricole annuelle 2009

fil des mois. Les livraisons de janvier et de mars reviennent à des quantités plus conformes suite à une accélération des réformes de vaches. En mai, le blocage des laiteries a perturbé l'approvisionnement, surtout dans l'Orne. De surcroît, le mouvement de grève des livraisons de septembre a fortement impacté les volumes. Au final, le recul annuel atteint ainsi 5 % sans trop de différences départementales.

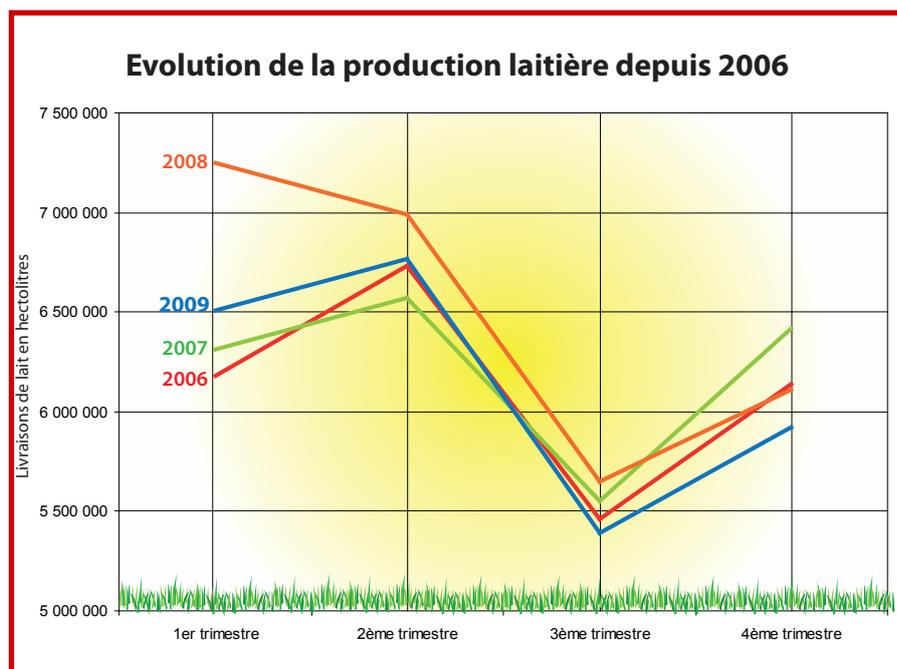
La production reste cependant voisine de celle de 2006 dans la Manche, qui concentre plus de la moitié du volume régional, et dans l'Orne. En revanche, dans le Calvados, elle est la plus faible depuis l'instauration des quotas en 1984. La Manche se distingue également par une évolution légèrement positive comparée à la moyenne des années 2003 à 2007 alors que les volumes se rétractent dans l'Orne (-1 %) et dans le Calvados (-2 %).

L'ascendant régulier de la race 'Prim'Holstein' (57 % des vaches laitières) au détriment de la race locale 'Normande' (42 %) réduit à la fois les teneurs en matière grasse et en matière protéique. Elles s'affichent respectivement à 42,0 et à 33,7 g/l.

### La Manche tire la production de porcs vers le haut

Au contraire du Calvados et de l'Orne, la Manche conforte sa capacité de naissance de porcelets grâce à une progression de son cheptel de truies d'un millier de têtes.

Ce département regroupe ainsi les deux tiers du cheptel régional évalué à 53 000 têtes. Malgré la crise qui touche la filière porcine, le maintien du cheptel



source : la statistique agricole annuelle 2009

de reproductrices permet à la Basse-Normandie, à l'inverse de la tendance nationale, de stopper le repli du cheptel porcin des trois années précédentes.

Les élevages ont produit 1,1 million de têtes de porcs charcutiers et d'animaux de réforme pour un volume de 96 000 tonnes, autant qu'en 2008, mais un millier de tonnes au-dessus de la moyenne quinquennale.

### La volaille standard s'envole, la labellisée décline

La production régionale de poulets progresse quelque peu chaque année, au rythme moyen de 240 000 têtes depuis cinq ans, pour s'établir à près de 19 millions de volatiles (27 000 tonnes).

Cette reprise d'activité est liée au dynamisme de la production de poulet standard au détriment de la filière qualité, en net repli depuis la crise aviaire de fin 2005-début 2006. Cette épizootie a particulièrement affecté la production de dindes (11 000 tonnes) qui décline de 270 000 têtes en moyenne depuis 2004 et dans une moindre mesure celle de pintades (100 000 par an) à 1 500 tonnes.

La production d'œufs de consommation, confidentielle pour la Basse-Normandie, est estimée à 270 millions, en hausse de près de 10 % en cinq ans.

Les producteurs de lapins ont commercialisé 2,3 millions de têtes (3 200 tonnes), production quasi stable depuis trois ans. ■



**la statistique agricole** : les résultats nationaux ou régionaux sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>  
**plus d'infos sur la Basse-Normandie** : <http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>



### Agreste Basse-Normandie

N° 41 - juillet 2010 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL

Rédacteur en chef : Pascal CAPITAINE

Rédaction : Michel COURET

Composition, impression : SRISE

Dépôt Légal : à parution

ISSN : 1951-0411

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>

Courriel : [srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr)

### Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2010

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Directeur : Yves GEFFROY

SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION

STATISTIQUE ET ECONOMIQUE

6, boulevard du Général Vanier - BP 95181

14070 CAEN CEDEX 5

Tél. : 02.31.24.97.43 - Fax : 02.31.24.97.00

Surfaces mises en valeur par les exploitations agricoles	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	hectares	évolution (en %) 2009 / 2008	hectares	évolution (en %) 2009 / 2008	hectares	évolution (en %) 2009 / 2009	hectares	évolution (en %) 2009 / 2008
<b>Surface agricole utilisée (SAU)</b>	<b>1 232 400</b>	<b>0</b>	<b>385 800</b>	<b>- 0</b>	<b>443 400</b>	<b>- 0</b>	<b>403 700</b>	<b>0</b>
prairies naturelles	566 500	- 1	168 500	- 1	226 000	- 1	172 000	- 1
terres labourables	665 900	0	217 300	0	217 400	1	231 200	0
dont céréales	281 500	- 2	109 200	- 3	54 000	- 3	118 300	0
dont blé tendre	200 400	- 5	80 700	- 6	36 700	- 5	83 000	- 3
dont orge	45 200	16	19 400	15	6 700	14	19 100	17
dont cultures industrielles	65 300	12	37 400	12	1 500	0	26 400	12
dont oléagineux	40 900	8	17 600	9	1 100	- 15	22 200	10
dont protéagineux	10 500	46	7 400	48	400	100	2 700	35
dont betteraves	9 000	32	8 000	36	0	0	1 000	11
dont cultures fourragères	297 100	1	62 200	1	153 600	2	81 300	- 1
dont maïs fourrage	192 000	2	42 700	1	97 500	- 3	51 800	- 1
dont prairies temporaires et artificielles	103 500	- 1	18 700	0	55 700	0	29 100	- 3
dont autres cultures	14 300	0	4 500	3	7 700	- 1	2 100	- 5
dont jachères	7 700	- 16	4000	- 13	600	- 33	3 100	- 16
<b>Part prairies naturelles / SAU</b>	<b>46 %</b>		<b>44 %</b>		<b>51 %</b>		<b>43 %</b>	
<b>Part terres labourables / SAU</b>	<b>54 %</b>		<b>56 %</b>		<b>49 %</b>		<b>57 %</b>	
<b>Principales productions végétales en 2009</b>								
Céréales	2 136 800	- 3	871 500	- 5	393 000	- 2	872 300	- 1
dont blé	1 547 500	- 6	661 700	- 9	263 800	- 5	622 000	- 3
dont orge	320 300	13	141 000	11	41 400	18	137 900	12
Oléagineux	157 100	14	68 000	15	3 800	- 10	85 300	16
Protéagineux	52 500	41	38 600	42	1 400	75	12 500	33
Betteraves	777 800	28	693 600	30	0	-	84 200	15
Lin	34 500	- 34	31 800	- 35	0	-	2 700	- 13
Fruits à cidre (basse-tige)	72 700	- 13	32 000	- 16	19 200	- 16	21 500	- 6
Pommes de terre	46 500	0						
Légumes frais	180 000	2						
dont carottes	65 500	5						
dont poireaux	29 200	12						

## Retournement de tendance pour le taurillon

Principales productions animales en 2009

	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	quantité	évolution (en %) 2009 / 2008	quantité	évolution (en %) 2009 / 2008	quantité	évolution (en %) 2009 / 2008	quantité	évolution (en %) 2009 / 2008
<b>Effectifs présents au 31 décembre (en têtes)</b>								
<b>Total bovins</b>	<b>1 656 600</b>	<b>- 1</b>	<b>410 500</b>	<b>- 1</b>	<b>769 700</b>	<b>- 1</b>	<b>476 400</b>	<b>- 1</b>
dont vaches laitières	449 100	- 2	105 300	- 2	237 700	- 2	106 100	- 3
dont vaches allaitantes	163 300	- 2	54 000	- 3	49 000	- 1	60 300	- 2
<b>Production annuelle (en tonnes)</b>								
<b>Gros bovins</b>	<b>144 400</b>	<b>0</b>	<b>32 600</b>	<b>1</b>	<b>63 600</b>	<b>1</b>	<b>48 200</b>	<b>- 1</b>
dont vaches de réforme	55 100	4	14 000	3	25 600	4	15 500	4
dont génisses de viande	16 700	8	4 400	10	7 100	8	5 200	8
dont mâles de 6 mois à 2 ans (taurillons)	51 500	- 6	9 100	- 6	21 400	- 6	21 000	- 7
dont mâles de 2 ans et plus (bœufs)	21 100	3	5 100	2	9 500	7	6 500	- 2
<b>Effectifs présents au 31 décembre (en têtes)</b>								
<b>Total porcins</b>	<b>570 000</b>	<b>2</b>	<b>75 900</b>	<b>- 6</b>	<b>391 900</b>	<b>4</b>	<b>102 200</b>	<b>1</b>
dont truies	53 100	0	7 100	- 3	35 600	2	10 400	- 4
<b>Production annuelle de porcs (en tonnes)</b>	<b>96 100</b>	<b>0</b>	<b>13 600</b>	<b>- 1</b>	<b>65 800</b>	<b>1</b>	<b>16 700</b>	<b>- 1</b>
<b>Production annuelle volailles et lapins (en tonnes)</b>	<b>45 000</b>	<b>- 2</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Livraisons de lait à l'industrie (hectolitres)</b>	<b>24 592 000</b>	<b>- 5</b>	<b>5 725 200</b>	<b>- 5</b>	<b>12 813 300</b>	<b>- 6</b>	<b>6 053 500</b>	<b>- 5</b>

### La Statistique Agricole Annuelle

La Statistique agricole annuelle (ou « SAA ») est établie par chaque service statistique des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Elle est publiée sous forme de tableaux où apparaissent également les résultats nationaux (France métropolitaine), régionaux ou départementaux. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, oeufs, lait, volailles). Au cours du premier semestre de chaque année, les services régionaux d'information statistique et économique établissent un état statistique se rapportant à la campagne agricole écoulée et donnant notamment :

- l'utilisation du territoire départemental ;
- la répartition des terres arables ;
- les superficies, rendements, productions récoltées pour la partie végétale ;
- les effectifs du cheptel, de la basse-cour et du clapier ;
- la production laitière et la production avicole.

La version provisoire de la Statistique agricole annuelle (ou « SAP ») est confectionnée à la fin de la campagne et bouclée en janvier. La version « semi-définitive » est achevée en juin. La version « définitive » est préparée au mois de décembre. La SAA est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles sur un sujet donné. Les services régionaux disposent de diverses enquêtes statistiques, parfois exhaustives, en général par sondage aléatoire fondées sur des échantillons représentatifs, utilisant des réseaux d'enquêteurs spécialisés. Outre ces sources de renseignement utilisées de façon traditionnelle, ils disposent également d'évaluations de correspondants et d'experts ainsi que de données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels. Les résultats de la SAA sont le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace.